



# **Suivi de l'évaluation de l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis**

**Mme Christine Decodts et M. Stéphane Peu  
rapporteurs**

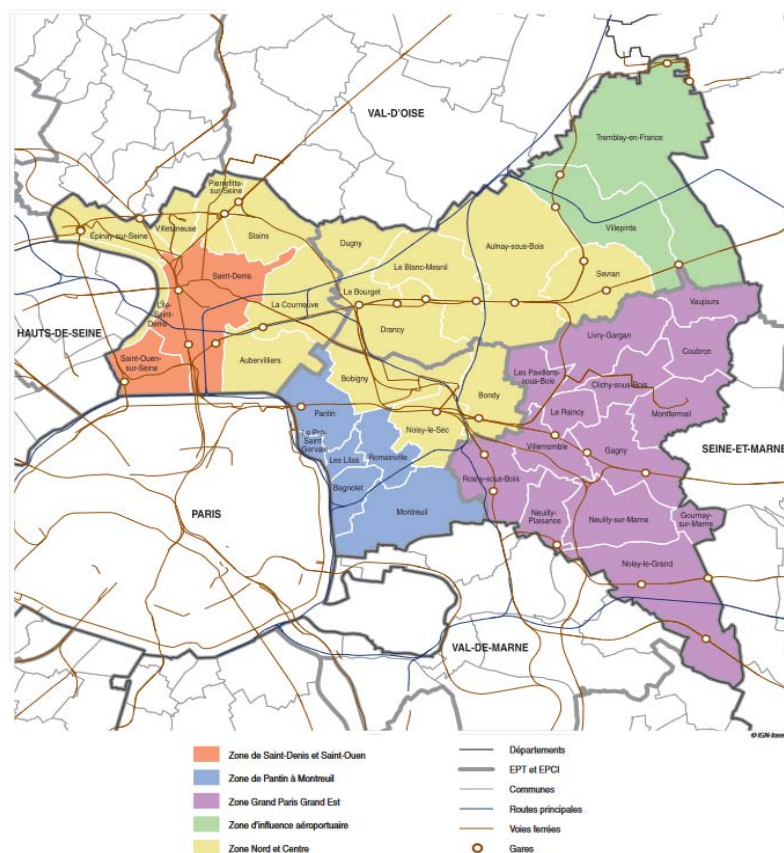
**Jeudi 30 novembre 2023**



## UN DÉPARTEMENT DYNAMIQUE MAIS CONFRONTÉ À DES DIFFICULTÉS SOCIALES MAJEURES

### Une démographie dynamique

- **1,682 million d'habitants** au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- **+ 9000 habitants par an**
- **42 % de résidents de moins de 30 ans** contre 35 % en France hexagonale
- **18 communes de Seine-Saint-Denis** comptaient plus de 30 % d'immigrés en 2019
- **62 % des jeunes de moins de 25 ans** ont un parent immigré dans le département.



Source : Insee dossier Île-de-France n° 6, janvier 2021



## Le département concentre d'importantes difficultés sociales

- Le taux de pauvreté est quasiment deux fois plus élevé qu'en Île-de-France et au niveau national ;
- Une inadéquation entre profil des emplois offerts et niveau de qualification des résidents ; deux emplois sur trois en Seine-Saint-Denis sont occupés par des non-résidents.
- Un taux de chômage très élevé : 10,1% contre 7,2% en France ;
- Une dépendance forte d'une part importante de la population envers les prestations sociales : 58,6 % des habitants sont couverts par des allocations.

Proportion de personnes sous le seuil de pauvreté  
en Ile de France

(en pourcentage de la population)	Sous le seuil de pauvreté
Paris	15,4
Hauts-de-Seine	11,9
Seine-Saint-Denis	27,6
Val-de-Marne	16,6
Seine-et-Marne	11,7
Yvelines	9,7
Essonne	13,2
Val-d'Oise	17,0
Île-de-France	15,5

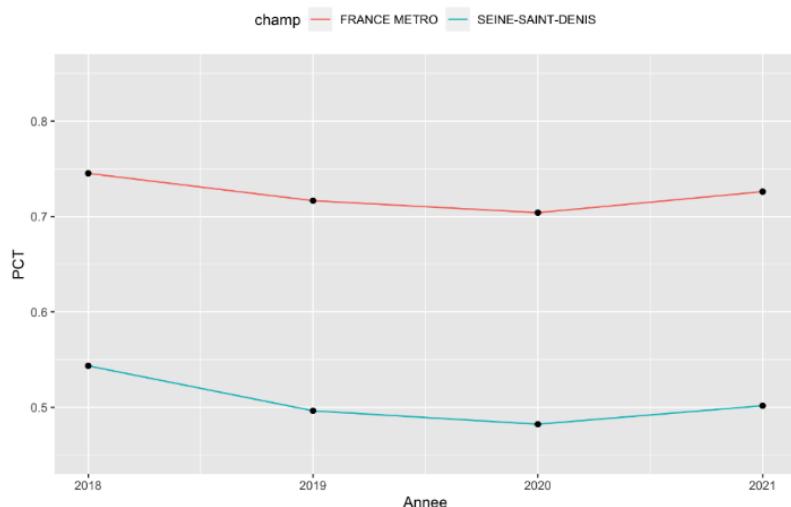
Source : INSEE 2020



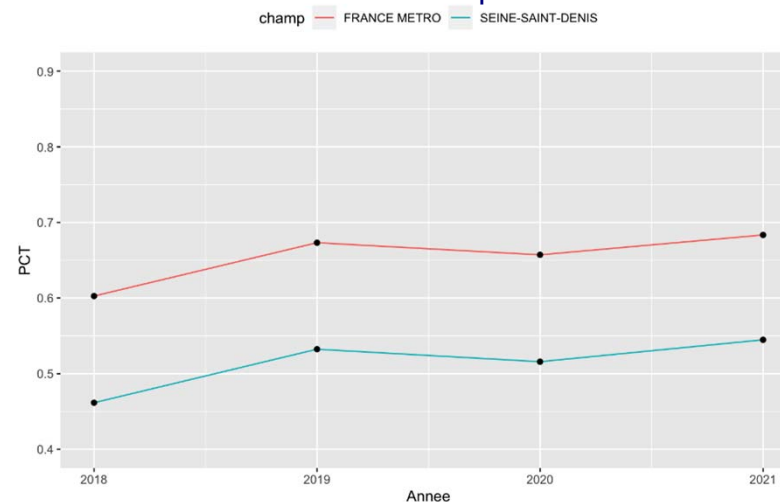
## UNE ÉCOLE EN CRISE QUI PEINE À TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE

- D'importantes difficultés scolaires, en particulier en compréhension orale et dans la résolution de problèmes mathématiques

Comprendre des mots à l'oral en CP

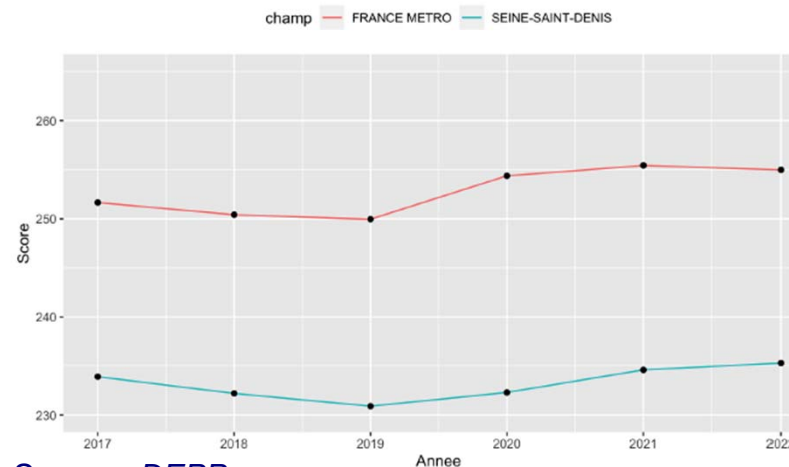


Résoudre un problème en CP



En 6<sup>e</sup>, les élèves de Seine-Saint-Denis sont **les moins bien classés de France hexagonale**, surtout en mathématiques.

Résoudre un problème en 6e



Source : DEPP



## Indice de position sociale des collégiens en 2022

Indice de position sociale des collégiens <sup>(1)</sup> en 2022	Métropole et DROM	Académie de Créteil	Seine-Saint-Denis
Public hors éducation prioritaire	106,0	106,7	97,7
REP	85,3	85,2	83,8
REP+	74,4	77,5	77,6
Total Public	100,9	98,3	88,0
Privé sous contrat	121,1	127,1	119,7
Total public + privé sous contrat	105,3	102,2	92,2

*Source : DEPP*

➤ Trop de contractuels et trop d'enseignants jeunes et inexpérimentés

- Dans le 1<sup>er</sup> degré, 952 contractuels soit 8% des effectifs d'enseignants à la rentrée 2023 ; dans le 2<sup>d</sup> degré, 1455 contractuels, soit 13% des effectifs ;
- Dans le 1<sup>er</sup> degré, en 2023, 31 % des enseignants avaient moins de 35 ans et 22 % des enseignants avaient au maximum trois ans d'ancienneté ;
- Dans le 2<sup>d</sup> degré, en 2022, 43 % des enseignants avaient moins de 35 ans et 56 % des enseignants avaient au maximum cinq ans d'ancienneté.

➤ Un manque très important d'accompagnants d'élèves en situation de handicap

- 2145 ETP d'accompagnants en Seine-Saint-Denis or 1 805 notifications administratives au profit d'enfants ayant besoin d'un tel accompagnement à la rentrée 2023 ;
- 3 038 places mais 6 675 personnes en recherche de places dans les établissements médico-sociaux.



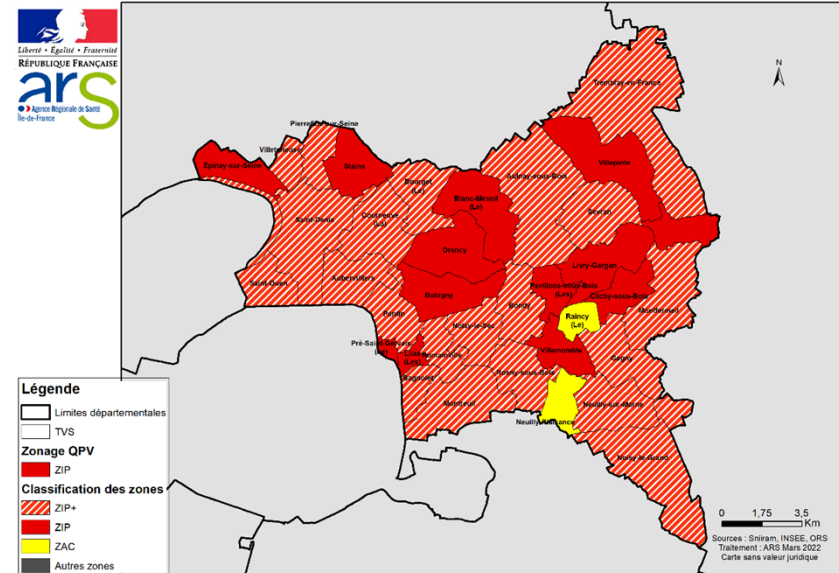
## PARMI NOS PROPOSITIONS SUR L'ÉCOLE

- ♦ **Élaborer, en lien avec les élus, les organisations syndicales de l'enseignement en Seine-Saint-Denis, les organisations représentatives des parents d'élèves du département et les services de l'éducation nationale, un projet partagé pour « une école plus forte en Seine-Saint-Denis ».**
- ♦ **Remettre au Parlement une étude ministérielle sur l'opportunité et la faisabilité de la proposition du président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis relative à l'intégration du département dans l'académie de Paris.**
- ♦ **Pourvoir en priorité les postes vacants de personnels de santé et d'action sociale dans les établissements scolaires de Seine-Saint-Denis.**
- ♦ **Expérimenter un système de formation rémunérée de niveau master 2 au profit des étudiants du département inscrits en L1 se destinant au métier d'enseignant, moyennant engagement à servir pendant dix ans en Seine-Saint-Denis.**



## UNE SANTÉ FRAGILE DANS LE PREMIER DESERT MEDICAL DE FRANCE

- Une population jeune mais qui présente des pathologies graves telles que l'obésité (16 %) et le diabète (7 %) ;
- Un taux d'incidence favorable sur le cancer mais un taux de mortalité défavorable, notamment parce que les habitants concernés tardent à se faire diagnostiquer ;
- En 2022, 1 767 médecins généralistes dans le département, soit à peine 50 pour 100 000 habitants dont un quart n'a pas de médecin traitant ;
- 50 médecins spécialistes pour 100 000 habitants ; 26 psychiatres pour 100 000 habitants ;
- Un taux de places dans les EHPAD le plus faible de la région Île-de-France.







## **DES BESOINS ACCRUS QUI RESTENT LARGEMENT INSATISFAITS EN MATIÈRE DE HANDICAP**

- **le sous-équipement du département concerne aussi bien les adultes que les enfants ;**
- **L'offre de soins pour personnes en situation de handicap est de 1,6 pour 1 000 en Seine-Saint-Denis, contre 4,2 pour 1 000 dans l'Hexagone ;**
- **1 600 places en institut médico-éducatif alors que 4 400 enfants sont orientés dans ce type de structure par la maison départementale des personnes handicapées ; 2 200 enfants sont en attente de place ;**

### **PARMI NOS PROPOSITIONS SUR LE HANDICAP :**

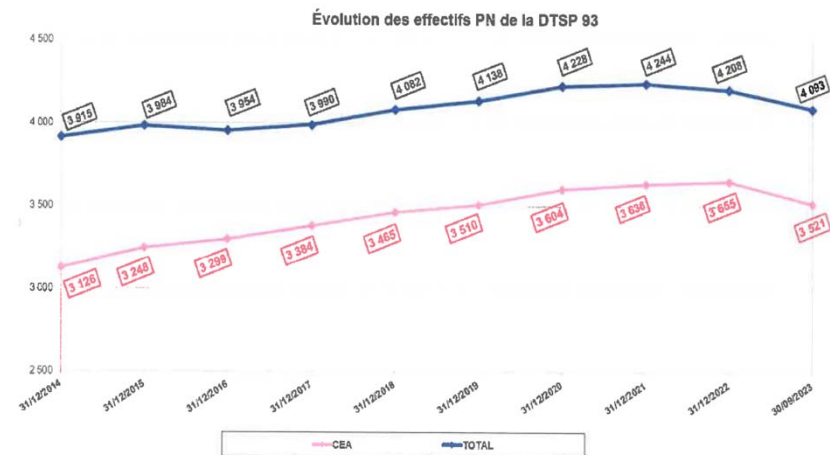
- ◆ **Adopter un plan sectoriel sur le handicap en Seine-Saint-Denis ;**
- ◆ **Augmenter le nombre de places en établissement pour personnes en situation de handicap ainsi que le nombre de places en institut médico-éducatif.**





## LE DÉPARTEMENT LE PLUS CRIMINOLOGÈNE DE FRANCE HEXAGONALE

- Un nombre de faits de délinquance rapporté au nombre d'habitants le plus important de France métropolitaine : 20 pour 1000 habitants, soit 427 faits de délinquance par jour ;
- 200 points de deal recensés en Seine-Saint-Denis ;
- Une forte hausse des violences intrafamiliales : ces dernières représentent 52 % des coups et blessures volontaires et concernent 4,3 habitants sur 1000.
- Les effectifs de police ont augmenté de 5,29 % entre 2018 et 2022 mais le service départemental de la police judiciaire reste sous-doté ;
- Les policiers sont souvent inexpérimentés et la Seine-Saint-Denis reste pour beaucoup une école d'application.





## UNE JUSTICE DÉGRADÉE DANS LA DEUXIÈME JURIDICTION DE FRANCE

### ➤ Un fossé béant entre l'inflation du nombre de dossiers à traiter et les effectifs alloués ;

Entre 2019 et 2022, le nombre de dossiers reçus par le parquet de Bobigny a augmenté de 27,5 %, passant de 178 000 à 227 000 dont 50 000 peuvent donner lieu à poursuite.

Chaque année, le tribunal peut rendre entre 16 000 et 20 000 décisions correctionnelles.

**Le taux de réponse pénale à Bobigny est de 59,3 % contre 72,9 % à Paris ;**



### ➤ Une dégradation inéluctable du service rendu aux justiciables : allongement des procédures et extrême lenteur dans l'exécution des peines;

### ➤ Un taux d'occupation de 183 % à la maison d'arrêt de Villepinte, record en Île-de-France.



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- Une augmentation des effectifs de magistrats mais un important manque de greffiers ;

## **PARMI NOS PROPOSITIONS SUR LA JUSTICE**

- ♦ **Localiser en urgence au tribunal judiciaire de Bobigny vingt emplois de greffiers supplémentaires et créer cinquante-trois postes de greffier.**
- ♦ **Modifier l'article 750-1 du code de procédure civile afin de préciser qu'en matière de contentieux aérien, la médiation est assurée par le Médiateur du tourisme et du voyage et que c'est la seule procédure amiable possible, à l'exclusion de la conciliation et de la procédure participative**



Il est nécessaire de rendre l'emploi public en Seine-Saint-Denis beaucoup plus attractif qu'il ne l'est actuellement.

## **PARMI NOS PROPOSITIONS POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS PUBLICS – ATTRACTIVITE**

- ♦ **Consacrer 30 % du contingent préfectoral de logements sociaux aux agents publics affectés en Seine-Saint-Denis.**
- ♦ **Porter le montant de la prime de fidélisation territoriale de 10 000 à 15 000 euros.**



## SUIVI DES PROPOSITIONS DE 2018

	Proposition rejetée ou n'ayant pas fait l'objet d'un début d'application	Proposition ayant fait l'objet d'un avis favorable et d'un début d'application	Proposition appliquée
<b>1. La connaissance des territoires et l'élaboration des politiques publiques</b>			
<b>Proposition n° 1 :</b> Repenser l'élaboration des politiques prioritaires en privilégiant l'identification de territoires prioritaires d'action, et non plus seulement des domaines prioritaires.	●		
<b>Proposition n° 2 :</b> Évaluer les dispositifs de recensement pour affirmer ou infirmer leur fiabilité.			●
<b>Proposition n° 3 :</b> Placer l'INSEE sous l'autorité du Premier ministre pour assurer un meilleur pilotage statistique des politiques publiques.	●		
<b>Proposition n° 4 :</b> Mutualiser, dans le cadre d'un observatoire, les données collectées par les services de l'État, les collectivités territoriales, les organismes sociaux, les associations, les chercheurs et certains opérateurs (régies de transports et bailleurs sociaux par exemple).	●		
<b>2. La gestion des ressources humaines</b>			
<b>Proposition n° 5 :</b> Faire évoluer les critères de répartition des effectifs, afin de tenir compte des spécificités de l'action scolaire, policière et judiciaire dans les territoires.		●	
<b>Proposition n° 6 :</b> Renforcer la qualité et la stabilité des équipes pédagogiques en : - Assurant une meilleure adéquation entre les épreuves des concours de recrutement et les enseignements en classe ; - N'affectant plus des « sorties d'école » en REP+ et en ne suivant plus le rang de classement pour procéder aux affectations afin d'éviter que les derniers reçus ne débute tous dans des établissements difficiles ; - Portant l'indemnité d'enseignement en REP+ à 3 000 euros ; - Revoyant les dispositifs de remplacement des professeurs absents de courte durée ; - Augmentant les heures d'étude au collège et au lycée pour lutter contre le décrochage scolaire.		●	
<b>Proposition n° 7 :</b> Améliorer la formation des policiers et valoriser leur engagement dans les secteurs difficiles en : - Réformant les conditions de recrutement de la police judiciaire ; - Axant davantage les programmes de formation sur la relation avec la population ; - Fidélisant les policiers expérimentés dans les territoires sensibles par des mesures attractives.		●	

<b>Proposition n° 8 :</b> Augmenter et stabiliser les effectifs judiciaires en : - Mettant en œuvre, pour les magistrats, une obligation de durée minimale d'exercice de trois ans dans une même juridiction, ainsi qu'une durée maximale de dix ans ; - Valorisant les carrières pour les magistrats et fonctionnaires de juridictions au contexte de travail difficile, ainsi qu'une revalorisation indemnitaire.			●
<b>3. Le dialogue entre administrations, collectivités et acteurs locaux</b>			
<b>Proposition n° 9 :</b> Créer des comités locaux de pilotage des politiques publiques qui réuniraient, chaque semaine, le préfet, les représentants des services déconcentrés, les représentants des administrations centrales et des représentants locaux.		●	
<b>Proposition n° 10 :</b> Donner plus d'autonomies aux personnels de gestion locaux (provisaires, commissaires...) et valoriser leurs initiatives, telles que le module respect expérimenté par la maison d'arrêt de Villepinte.	●		
<b>Proposition n° 11 :</b> Renforcer la lutte contre les marchands de sommeil.	●		
<b>4. Le contrôle des politiques publiques</b>			
<b>Proposition n° 12 :</b> Renforcer le Parlement dans ses fonctions de contrôle des politiques publiques en multipliant le nombre d'évaluations territorialisées des politiques publiques (Outre-Mer, zones rurales, Corse...) et en augmentant le nombre de rapports de suivi.	●		
<b>Proposition n° 13 :</b> Accorder au Parlement le droit de demander des enquêtes statistiques directement auprès de l'INSEE ; la première pourrait concerner une clarification des méthodes de recensement des personnes en situation irrégulière.		●	
<b>Proposition n° 14 :</b> Mettre en place une évaluation des politiques publiques à six mois, puis à trois ans après leur mise en place, afin de contrôler leur bonne application et d'évaluer leur pertinence.		●	